



Conseil économique et social

Distr. générale
30 juin 2017
Français
Original : anglais

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays
et les progrès accomplis quant à la normalisation des noms
géographiques depuis la dixième Conférence (pour distribution seulement)**

Rapport de l'Allemagne

Résumé**

L'organisme chargé d'élaborer des recommandations sur la normalisation des noms géographiques est le « Ständiger Ausschuss für geographische Namen » (Comité permanent pour les noms géographiques).

La sixième édition des principes de toponymie adoptés par l'Allemagne a été publiée en 2016 et peut être consultée en ligne¹.

Les langues de quatre minorités nationales résidant en Allemagne – les Danois, les Frisons, les Sorabes et les Sintis et Roms allemands – sont officiellement reconnues comme des langues minoritaires. Le bas allemand ayant le statut de langue régionale, il est protégé par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Des noms géographiques en frison et en haut et bas-sorbe sont utilisés.

En 2002, le Comité permanent pour les noms géographiques a publié la seconde édition de sa liste d'exonymes sélectionnés de langue allemande. Il établit actuellement une liste mise à jour, qui pourra être consultée en ligne sur le site de l'Office fédéral de cartographie et de géodésie [Bundesamt für Kartographie und Geodäsie (BKG)].

Le jeu de données fourni par l'Allemagne pour le projet d'infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne consiste en une base de données unique appelée « Noms géographiques de l'Allemagne ». Elle est actuellement utilisée par l'infrastructure nationale d'information spatiale allemande.

* E/CONF.105/1.

** Le rapport intégral, établi par Bernd Edwin Beinstein et Pier-Giorgio Zaccheddu, peut être consulté uniquement dans la langue de l'original à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>, sous la cote E/CONF.105/48/CRP.48.

¹ Voir www.stagn.de/empfehlung-schreibweise-gn.



Un nouveau service de cartographie en ligne représentant les régions (Landschaften) de l'Allemagne classées selon leurs caractéristiques physiogéographiques peut être consulté depuis mai 2017².

En collaboration avec les Bureaux des levés de terrain concernés, les États fédérés (Bundesländer) du nord de l'Allemagne ont révisé et mis à jour quatre cartes couvrant les eaux côtières allemandes et les ont publiées en 2017. Quelque 1 500 noms communs aux eaux côtières de la mer du Nord et de la mer Baltique y sont répertoriés.

En janvier 2014, une liste actualisée des noms de pays en allemand (treizième édition) a été publiée par le Comité permanent pour les noms géographiques³.

² Voir www.geoportal.de.

³ Consultable à l'adresse suivante : www.stagn.de/liste-staatennamen.